



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Abymes, le 25 septembre 2025

L'IEDOM FORMALISE SA COOPÉRATION AVEC LA CBCS

L'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) et son homologue de Sint Maarten, la Centrale Bank van Curaçao & Sint-Maarten (CBCS), ont officialisé leur coopération par la signature le 11 septembre d'une convention. Cet accord ouvre la voie à une collaboration plus étroite entre les deux institutions, avec pour objectif de mieux comprendre comment la frontière ouverte influence les économies étroitement imbriquées de Sint Maarten et de Saint-Martin.

Ce partenariat permettra une collecte de données plus précise et plus rapide, et renforcera la compréhension, par l'IEDOM, des interactions complexes entre les deux parties de l'île, notamment en ce qui concerne les arrivées et séjours touristiques et le parc hôtelier. Il contribuera ainsi à améliorer la qualité des analyses économiques et des prévisions produites, au service d'un meilleur suivi de la conjoncture et d'une information économique plus fiable pour les acteurs publics et privés.

Cette initiative commune constitue un socle solide pour le développement de futurs travaux de recherches économiques sur des sujets stratégiques partagés par les deux territoires, y compris sur d'autres activités de banque centrale.

L'accord a été signé par M. Ivan ODONNAT, président de l'IEDOM, et M. Richard DOORNBOSCH, président de la CBCS. La signature s'est tenue dans les locaux de la CBCS à Sint Maarten, en présence de représentants des deux institutions.



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, direction-guadeloupe@iedom.fr

Études - tél : 0590 93 74 33, etudes.guadeloupe@iedom.fr